

Le 22 février 2020

Communiqué du président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise

La commission indépendante sur les abus sexuels dans l’Eglise ([CIASE](#)) a été informée du lancement d’enquêtes internes sous l’égide de l’Arche international au sujet de son fondateur Jean Vanier, en particulier sur ce que celui-ci pouvait dès les années 1950 connaître des agissements du Père Thomas Philippe et sur les plaintes de femmes quant au comportement à leur égard de Jean Vanier.

Elle a pris connaissance du résultat de ces enquêtes et elle a auditionné en formation plénière l’ensemble des responsables de l’Arche associés à ces travaux.

La CIASE a remercié les responsables de l’Arche d’avoir engagé ce nécessaire travail de mémoire et de mise en lumière, dès lors qu’existaient des interrogations sur le caractère approprié du comportement de Jean Vanier. Elle considère comme tout à fait solides et crédibles les résultats des investigations très rigoureuses et approfondies qui ont été menées. En particulier, elle regarde comme établis les faits reprochés à Jean Vanier.

Jean-Marc Sauvé